

Actualité Phytosanitaire

Obtention de la dérogation pour le TREBON 30 EC

La demande de dérogation pour le TREBON 30 EC, formulée par l'ANPN et le BIK, a obtenu une réponse favorable. Autorisé 20/05/2025 au 16/09/2025, en voici les conditions d'utilisation :

- Culture : Noisetiers, kiwi et kiwaiï.
- Usage : Punaises diaboliques en vergers de noisetiers, de kiwi et de kiwaiï.
- Dose maximale d'emploi : 0,4 L/ha
- Nombre maximal d'application : 1/ an.
- Stade d'application :
 - Kiwi : Du stade BBCH 69 au stade BBCH 89
 - Kiwaiï : Du stade BBCH 69 au stade BBCH 89
 - Noisetier : Du stade BBCH 69 au stade BBCH 85